



COMITÉ DIRECTEUR DU 5 JUIN 2010 - Lyon

COMPTE RENDU

Présents :

- ✓ Comité directeur : BÉNINTENDE Jean-Claude - BOURDEAUX Jean-Philippe - BURLOT Bertrand - CANTENOT Pascal - CHEVALIER Christian - DESSAINT Hubert - DUCHESNE DE LAMOTTE François - FAUCHIER Jeff - GENSAC Véronique - JEAN Dominique - LACOUR Vincent- LAME Jean-Pierre - SORREL Jérôme - WATRIN Éric.
- ✓ Ligues : GILLES Yves.

Invités : /

Pouvoirs : de BONNENFANT Kevin à BURLOT Bertrand - de CHAUVIN Agnès à GENSAC Véronique - de DANIEL Vincent (APL) à JEAN Dominique - de KAUFFMANN Rémy à DUCHESNE François - de LASSALLE Marc à BURLOT Bertrand – de OULDALI Sonia à BÉNINTENDE Jean-Claude – de POULEAU Jean-Pierre (APL) à GILLES Yves - de PICHET Christophe à GENSAC Véronique - de SÉNAC Thomas à SORREL Jérôme.

Absents : BRAËMS Pierre.

Direction technique nationale : GOUESLAIN Yves.

Secrétariat : MAUREL Sophie – MARCHESE Brigitte.

P.S : PRIEUR Henri radié

ORDRE DU JOUR

À partir de 8 h : réunion des commissions - 9 heures : début de séance du comité directeur

1. Tour de table : point des commissions, de la direction technique nationale, du secrétariat, depuis le dernier comité directeur

2. Approbation du compte rendu du comité directeur du 13 mars 2010 **vote**
(cf. pièce jointe)

3. Enquêtes à destination des structures FFVL (cf. pièce jointe)

Rappel des objectifs :

– Clubs/OBL : permettre à la FFVL d'évaluer pour l'ensemble du territoire les besoins annuels de financement et les aides perçues qui concernent les équipements d'intérêt collectif (sites, balises...)

– CDVL/ligues : identifier les différents modes de financement des ligues et CDVL et connaître en qualité et en quantité les soutiens apportés concernant les sites, balises et autres éléments d'intérêt collectif.

À l'issue de l'enquête, pouvoir proposer au comité directeur de la FFVL des évolutions qualitatives et quantitatives de la quote-part du montant des licences reversé aux acteurs du terrain, en lien avec les projets de rénovation de licences

4. Projet de modification du règlement disciplinaire fédéral. Débat

5. Dossier balises météo (cf. pièce jointe) **vote**

6. Point financier :

- Licences
- Placements réserves
- Étude fiscalité
- Résultat de la négociation de la convention d'objectifs avec le ministère des Sports

7. Assurances :

- Modalités réglementaires de l'inscription de la FFVL à l'ORIAS en tant qu'intermédiaire d'assurance : les possibilités de se mettre en conformité avec la législation.
- Orientation du futur cahier des charges kite / cerf-volant : avantages et inconvénients d'une tarification séparée des disciplines de la FFVL.

8. Composition de la commission Médicale :

Nomination du médecin fédéral national parapente **vote**

9. Kite :

- AFKITE : champs d'actions de la FFVL (actions légales et statutaires)
- Courriers de J.Sorrel aux écoles et d'Y.Goueslain au Creps de Montpellier
- Bilan des actions entamées pour le développement du kite scolaire
- Projet de restructuration de la filière des qualifications fédérales **vote de principe**

10. Cerf-volant :

- Modification de l'ICV (initiateur cerf-volant) **vote**
- Proposition de création d'une qualification d'entraîneur de club **vote de principe**

11. Validation du règlement des compétitions parapente 2010 **vote**

12. Divers :

- Présence des élus à la coupe Icare / salon nautique
- Point sur les signatures de conventions et négociations en cours : UNSS, ENVSN, UCPA, LPO, FFCAM, FELA.

*Plafond du tarif des repas

Fin des travaux : 17h30



Les participants sont accueillis par le président et le secrétaire général ouvre la séance par une réflexion du bureau directeur. Le nombre des comités directeurs a été volontairement réduit par souci d'économie mais une certaine démobilisation semble se faire sentir. Le CD, à Nice notamment, réunissant les élus, la direction technique nationale ainsi que le secrétariat était un moment d'échanges privilégié. Pascal Cantenot invite donc chacun à exprimer son sentiment à ce sujet.

Le tour de table débute avec **Éric Watrin** sur le thème du kite scolaire et universitaire. E.W souhaite la mise en place, si possible début septembre, d'une carte plastifiée attestant d'un niveau de formation UNSS (kite start/ kite ride), distribuée via le réseau UNSS et permettant aux jeunes de louer ou d'emprunter du matériel au club local sans souci de sécurité. Un budget est demandé pour cela et Éric doit faire une proposition au bureau rapidement.

Deux stages jeunes ont été mis en place, l'un à Zuydcoote en juillet et l'autre à Quiberon en octobre à l'ENVS. Yves Gilles et Jeff Fauchier, demandeurs de stages jeunes dans le sud de la France, seront désormais intégrés dans la liste de diffusion d'informations. Un stage pour les jeunes kiteurs sera mis en place en PACA en collaboration avec la ligue et la commission Jeunes fédérale. L'objectif du kite scolaire est également d'alimenter le groupe France « espoirs » et de permettre aux jeunes l'acquisition de compétences reconnues. La formation en kite des enseignants est également prise en compte. Vingt et un candidats ont été identifiés au niveau national et un stage débouchant vers une formation diplômante aura prochainement lieu dans le nord de la France. Des conventions avec les établissements scolaires sont également à l'étude.

François Duchesne propose que le championnat de freestyle au Canet en Roussillon en octobre soit l'occasion d'organiser un stage pour les jeunes.

Concernant l'affaire Duperron, la première procédure en cours au TGI a été annulée et remplacée par une procédure qui repart à zéro au tribunal administratif.

D'autre part, deux postes occupés par le Dr Bigot seront prochainement vacants à des échéances différentes : médecin du parapente et médecin des équipes (vote des successeurs en octobre).

Par ailleurs, un récent accident grave en kite dont a été victime un jeune débutant, non licencié à la FFVL, relance l'urgence d'une check-list de sensibilisation sur les compétences et le matériel requis, avec une diffusion qui soit la plus large possible.

Dans le domaine de la compétition, la formation des directeurs de course internationaux est assurée en anglais par l'IKA et les voileux, avatagés par ces conditions, occupent tous les postes. À ce jour seuls Gaby Pucci et Antoine Carretero (président de l'AFCK) sont diplômés ; un soutien de la FFVL s'avère indispensable, tout comme la nécessité de communiquer sur l'organisation de la compétition kite (AFCK).

Enfin, l'ambition du groupe France est d'obtenir le statut de « haut niveau » en 2011.

Hubert Dessaint évoque le championnat du monde à Berck où les teams français se sont classés 2^e et 3^e. Parmi les prochaines manifestations, signalons la 1^{re} manche du championnat de France à Royan et la seconde à Calais. À noter que le volume des compétiteurs diminue.

Yves Gilles annonce le championnat de France de free style au Canet en Roussillon en octobre ainsi que le trophée St Clair. La situation est bonne avec le KLR, groupement de professionnels porté par la CCI avec des crédits régionaux.

Jeff Fauchier se félicite du nombre d'écoles de kite favorables à la FFVL au sein de la ligue PACA. Le catakite et les formations handi se portent bien, les projets actuels portent sur la possibilité d'élargissement des prérogatives des encadrants bénévoles (leader club) en charge des jeunes. Cependant, l'opposition des OBL reste vive.



Christian Chevalier annonce officiellement son départ du comité directeur pour des raisons professionnelles. Il évoque le problème de la juste rémunération de l'engagement bénévole et la nécessité, selon lui, de ne pas négliger l'aspect ludique et agréable caractérisant l'investissement associatif.

Bertrand Burlot estime que la communication sur les subventions reste capitale. Il projette prochainement une nouvelle consultation des sites Internet des clubs et des écoles afin d'y vérifier la présence fédérale. Il déplore un manque d'information sur les actions du bureau directeur et la rareté des échanges communautaires sur les sujets d'actualité.

Jérôme Sorrel pour sa part félicite les conseillers techniques pour leur efficacité sur le terrain. La commission des écoles mériterait peut-être d'être remaniée et les budgets sites et sécurité augmentés. La compétition se porte bien surtout en snowkite et l'AFCK est en place. En matière de communication, il faut structurer la circulation de l'information et créer un comité de rédaction kite qui pourrait notamment faire mettre en place une rotation des comptes-rendus d'équipes de ligue et alimenter la communication sur le site Internet.

Pascal Cantenot intervient à propos de la gestion de l'informatique. Un salarié a été embauché en CDI et placé sous l'autorité de Sophie Maurel. Une société professionnelle d'accompagnement est parallèlement sous contrat pour le bon déroulement général et le respect du cahier des charges. Le suivi du projet informatique par une société extérieure protégera les intérêts de la FFVL dans le cas où la nouvelle recrue viendrait à nous quitter (ce qui ne serait pas choquant à moyen terme).

Le DTN fait état des résultats des compétitions récentes dans les différentes disciplines et évoque l'arrêt maladie problématique de Stéphane Bodou en charge de la compétition kite et du groupe France.

À l'issue du concours « professorat de sport » actuellement en cours, un poste sera pourvu à la FFVL dès le 1^{er} septembre 2010, avec un profil parapente puisque c'est la seule activité qualifiée de « haut niveau » à la fédération. Cependant, le conseiller technique recruté sera affecté principalement au kite, avec d'une part une mission nationale portant sur la préparation à l'accession au statut de haut niveau pour 2011/2012 et d'autre part une mission régionale en Languedoc-Roussillon.

Jean-Philippe Bourdeaux présente l'actualité du delta : un stage de perfectionnement pour le monitorat fédéral proposé par Richard Walbec, une commission Sites active, un challenge RFA apprécié (vol en tandem d'un novice et d'un pilote confirmé). Un stage cross à destination des féminines a rencontré beaucoup de succès, si bien qu'un week-end supplémentaire a dû être mis en place. Il évoque également la précarité du budget compétition (géré par R. Caux), fragilisé par la perte du statut de haut niveau ainsi que le coût du bus. Pour ce qui est de la fréquence des comités directeurs, il opte pour des réunions physiques suivies de vols !

Véronique Gensac annonce le bouclage de Vol Passion avec un édito consacré à la formation et à la sécurité. Le critérium jeunes UNSS en Haute-Loire a remporté un vif succès, avec un très bon accueil des communes, du département et de la région et malgré une météo déplorable.

Dominique Jean se réjouit de l'efficacité de la réunion nationale de la commission Sites qui vient d'avoir lieu à Chambéry. Les négociations avec la LPO sont satisfaisantes au niveau national mais beaucoup moins au niveau local où les militants sont très actifs.

Vincent Lacour se dit satisfait du kit sécurité. Il a publié dans Vol Passion des témoignages sur la sécurité et souhaite que le contact pris avec l'ENSA à propos d'un travail collaboratif sur un



observatoire accidents soit relancé. Le questionnaire en ligne sur les déclarations d'accidents est en phase de test. Vincent a participé à la commission Disciplinaire dont le procès-verbal est en cours et il milite pour des rencontres physiques plus fréquentes entre les élus.

Sophie Maurel fait état de la bonne marche du secrétariat et annonce la création prochaine sur intranet d'un espace d'information réservé au comité directeur.

Le tour de table étant terminé, la séance proprement dite débute. François Duchesne quittant la séance à midi donne son pouvoir à Éric Watrin.

VOTE NUMERO 1, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Approbation du compte-rendu du comité directeur du 13 mars 2010

OUI À L'UNANIMITÉ

Enquêtes à destination des structures FFVL

Christian Chevalier, qui démissionne du comité directeur pour des raisons professionnelles, annonce la mise au point d'un questionnaire sur les circuits de financement afin de clarifier les relations dans ce domaine entre les clubs, les OBL, les CDVL, les ligues et la fédération. Il serait judicieux de faire un test sur quelques ligues et clubs avant le lancement officiel de l'enquête. Il souligne que le système actuel est globalement satisfaisant et que les modifications doivent être envisagées avec prudence. La question est de savoir qui encaisse quoi, et de déterminer s'il faut uniformiser les pratiques au niveau national ou laisser carte blanche aux échelons locaux. Diverses interrogations surgissent : l'implication avec les assurances et le positionnement du kite sur la stratégie des coûts dont la gestion des sites. D'autre part, il serait souhaitable d'harmoniser les procédures d'affiliation et de radiation entre le kite et le parapente.

Véronique Gensac suggère de désigner un organisme collecteur unique et d'instaurer une surcotisation en fonction des dépenses des ligues par activité.

Yves Gilles propose de consulter les présidents de ligue lors de leur prochaine réunion fin juin, avant toute prise de décision, car les ligues sont attachées à leur indépendance dans la gestion de leur budget. Le débat reste donc ouvert, sachant que la recherche d'un élu pour prendre la succession de Christian Chevalier devient urgente. Un groupe de travail composé de Véronique Gensac, Jean-Pierre Pouleau, d'un élu kite et du DTN pourrait voir le jour.

Projet de modification du règlement disciplinaire, intervenant Yves Goueslain

Ce projet devant être voté en assemblée générale, il sera donc applicable au plus tôt le 19 mars 2011. L'objectif du président actuel de la commission est d'impliquer davantage les régions dans le circuit, de clarifier certains aspects et d'alléger les procédures dont les radiations.

La proposition consiste à créer une commission de 1^{re} instance dans les ligues qui traiterait sous trois mois le dossier soumis, lequel serait transmis à la 2^e instance (nationale) au-delà de ce délai ou en cas de défaillance volontaire ou non de la 1^{re} instance.

Les présidents de ligue, les présidents de CDVL et les membres du comité directeur ne peuvent pas



faire partie de la commission disciplinaire et il ne peut y avoir plus de deux instances, ce qui exclut certaines propositions. Par ailleurs, réduire la commission à une seule instance fédérale obligerait la personne mise en cause à ne disposer que d'une seule possibilité d'appel, auprès du CNOSF, ce qui n'est pas souhaitable.

Jérôme Sorrel estime que la gestion du conflit au niveau national permettrait d'apaiser les tensions tandis que Yves Gilles et Jeff Fauchier proposent d'instruire au niveau de la ligue et dans un esprit de médiation le dossier qui sera ensuite transmis aux instances fédérales pour arbitrage.

Vincent Lacour pose la question de savoir qui peut saisir la commission disciplinaire. L'ensemble de ce sujet sera mis à l'ordre du jour de la réunion de l'APL qui se tiendra fin juin 2010. La décision pourrait être prise lors du prochain comité directeur en octobre.

VOTE NUMÉRO 2, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Dossier des balises météo, intervenant Dominique Jean

Un questionnaire a été établi afin de faire voter au comité directeur les réponses aux principales questions posées :

- ✓ Maintien de la possibilité aux structures extérieures de rejoindre le réseau des balises FFVL (sachant que les coûts fixes et variables restent à leur charge) ? **OUI**
- ✓ Obligation pour Adison de changer le type de capteur pour du matériel plus fiable ? **NON**
- ✓ mais la FFVL souhaite qu'Adison informe les structures qu'elles ont le choix entre plusieurs types de capteurs (matériel de base ou option plus onéreuse mais plus fiable)
- ✓ Automatisation de la gestion du serveur technique : une réunion aura lieu à ce sujet entre Adison et Jérôme Soucany, informaticien de la FFVL
- ✓ Rapatriement de la base de données Web (Arsys) + site Internet à la FFVL (avec sauvegarde, maintenance...) sur la Dedibox ? **OUI**
- ✓ Refonte du site Internet (balisemeteo.com) et mise en place d'une carte géoportail ?
 - **OUI à moyen terme**
- ✓ L'aspect financier sera traité lors de la réunion de l'APL puis soumis au vote au prochain CD
- ✓ Mise en place d'un numéro en 0820 ou 0825 (c'est-à-dire appel facturé à l'appelant générant des recettes pour la FFVL) ? **OUI**
- ✓ Annonces publicitaires sur le site balisemeteo.com et sur serveur vocal ?
 - **OUI sur le Web- NON sur le serveur vocal**

Point sur les licences, intervenant Pascal Cantenot

Un léger fléchissement du nombre des licences a été constaté sur le mois de mai dont la météo a été déplorable. Il se pose le problème des 14 écoles qui ont rejoint l'AFK dont 7 labellisées EFK et 7 écoles FFVL.

Point financier, intervenant Sophie Maurel

Les placements ont été passés en revue et en partie réorientés mais toujours vers des solutions sans risques. Une incertitude pèse toujours sur la fiscalité de la fédération. Un contact a déjà été pris avec un spécialiste aux honoraires trop coûteux. Une nouvelle consultation sera faite prochainement par le président.



Convention d'objectifs, intervenant Yves Goueslain

Les subventions ministérielles sont passées de 509 000 € en 2009 à 496 000 € en 2010, soit une diminution de 13 000 €. Cette baisse concerne les aides personnalisées du delta à hauteur de 20 000 €. Cela veut dire que l'aide directe à la FFVL a été augmentée de 7 000 €. La baisse globale est donc limitée malgré la perte du statut de haut niveau en delta. Par contre, les perspectives s'annoncent plus sombres pour 2011. Il est rappelé encore une fois que les budgets financés ne seraient que partiellement par l'État, doivent être intégralement dépensés sur les lignes budgétaires prévues.

Point sur les assurances, intervenant Jean-Pierre Lame

La FFVL doit se mettre en conformité avec les nouvelles dispositions relatives à l'inscription à l'ORIAS. Sont considérées comme intermédiaires en assurances les personnes physiques ou morales qui pratiquent l'intermédiation et reçoivent de ce fait une rémunération (cas de la FFVL). Si ces conditions sont remplies, l'inscription à l'ORIAS (Organisme pour le registre des intermédiaires en assurances) est obligatoire depuis le 1^{er} mai 2007. Ne pas nous inscrire nous expose à des sanctions et former du personnel pour remplir cette fonction est coûteux et risqué.

Il a été décidé d'opter pour la solution suivante : faire désigner par le bureau directeur une personne qualifiée chez notre courtier en tant que référent de la FFVL. Cette personne devra être licenciée et avoir les capacités professionnelles requises.

Les engagements financiers sont ainsi moindres pour la FFVL qui devient mandataire du courtier.

Concernant la concurrence entre la FFVL et l'AFK/Verspieren, Jean-Pierre Lame précise que les données de base et plafonds de garanties sont complètement différents ce qui fausse toute comparaison. **En effet la fédération assure en R.C., sans refacturation directe, toutes ses structures affiliées.** Les coûts de ces assurances sont mutualisés.

Une des solutions serait de dissocier le contrat d'assurance des licenciés de celui des structures. Une autre possibilité serait de négocier pour le kite, par exemple avec la Maif, une R.C terrestre plafonnée à 1,5 million d'euros (au lieu de 5 actuellement) car le sinistre à primes est plus faible dans cette discipline mais cela aurait pour conséquence d'augmenter le montant des primes chez les volants et de provoquer un mouvement de « dé-fédération » nuisible. Par ailleurs l'I.A et la cotisation fédérale resteraient de toute façon à un coût plus élevé. Il s'avère donc urgent de communiquer auprès des structures (clubs et OBL) sur l'intérêt de licencier tous les pratiquants au risque de voir disparaître sinon, à terme, la gratuité de leurs assurances en R.C, si le nombre des licences venaient à trop diminuer. Il se pose aussi le problème des écoles « dissidentes » qui, n'étant pas radiées de la FFVL, continuent à bénéficier de l'assurance payée par la mutualisation, tout en proposant un produit Verspieren moins cher à leurs licenciés !

☞ Intervention d'Yves Goueslain : Il est décidé de ne pas négocier la séparation du delta / parapente du kite/cerf-volant.

Les impacts financiers possibles (diminution de la prime assurance) sont très faibles (1 ou 2 euros) et donc non déterminants. Par contre les conséquences de la séparation en milieu de contrat sont lourdes, à la fois en termes de travail pour la commission, Air Courtage et l'assureur et impactera la globalité. L'enjeu de la très faible réduction potentielle ne vaut pas la peine. Cette piste sera à nouveau examinée lors du prochain appel d'offre.



Les tarifs actuels restent donc inchangés jusqu'à la fin du contrat. De nouveaux produits sont envisagés afin de répondre à une demande du terrain :

- le titre de participation « 6 jours » en kite, avec assurance et sans certificat médical est accepté. Le produit doit être opérationnel pour la licence 2011, donc prêt fin août 2010, sans qu'un vote à l'AG soit requis. Le risque est de voir disparaître en kite la licence année au profit de ce nouveau produit avec les conséquences que cela entraîne.
- Le titre de participation cerf-volant « rencontre occasionnelle » à 10 € n'est pas retenu.
- Par contre, la licence annuelle Educ'en ciel à 2 €, destinée aux mineurs, dans le cadre d'activités scolaires et comprenant les assurances habituelles, est approuvée. La négociation avec la Maif sera faite en direct par les responsables cerf-volant (mission confiée à Alain Girard).

Nomination du médecin fédéral national parapente : le vote est reporté au CD du mois d'octobre 2010.

VOTE NUMÉRO 3, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Projet de restructuration de la filière des qualifications fédérales en kite, intervenant Yves Goueslain, suivant document proposé par Chris Cessio, au vu d'un besoin croissant en encadrants bénévoles : leader club (eau, terre ou neige), entraîneur fédéral (les deux étant prioritaires), initiateur fédéral glisse aérotractée, terre, moniteur fédéral glisse aérotractée, terre.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 4, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Formation initiateur cerf-volant avec pour objectif de baisser l'âge de la pratique, de rendre plus accessibles les pré-requis, d'alléger la formation en centre et de renforcer celle sur le terrain. Hubert Dessaint souhaite que la commission formation étudie la possibilité de mettre en place des équivalences (ex : VAE) sur un schéma décentralisé.

OUI À L'UNANIMITÉ



VOTE NUMÉRO 5, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Projet de qualification fédérale d'entraîneur de club cerf-volant.

OUI À L'UNANIMITÉ

VOTE NUMÉRO 6, À MAIN LEVÉE

24 VOTANTS

Approbation du règlement compétition parapente pour 2010.

OUI À L'UNANIMITÉ

DIVERS

✚ Événementiel

- Coupe Icare en septembre : les élus sont invités à se relayer sur le stand fédéral pour accueillir les visiteurs aux côtés de la DTN et du secrétariat.
- Salon nautique en décembre : un stand sera partagé avec Hawaï Surf. Jean-Pierre Pouleau et les cadres kite participeront à l'organisation. Jérôme Sorrel est chargé de mobiliser les membres de l'AKIF et d'évaluer les besoins en invitations.

✚ Kit de signalétique

Les livraisons à destination des ligues sont en cours et les commentaires des utilisateurs souhaités.

✚ Point sur les conventions en cours

- UNSS : signée (Jacky Bouvard, François Cuizinaud, Matthieu Lefevre et Éric Watrin impliqués).
- ENVSN : signée.
- UCPA : après la signature de la convention cadre en 2009, le rapprochement est dans sa phase opérationnelle avec des collaborations ciblées. L'UCPA fournit à ses adhérents nos passeports parapente, nos « kitepass » et utilise nos panneaux pédagogiques kite.
- LPO : une prochaine rencontre doit avoir lieu sur le sujet d'une collaboration mieux équilibrée.
- FFCAM : négociations en cours.
- FELA : une discussion est envisageable, aux côtés de la FFP et la FFPLUM. Il n'est pas question de convention mais simplement d'ouvrir un dialogue avec cette structure concurrente qui entretient une confusion nuisible au développement harmonieux de nos activités.

✚ Plafond de remboursement des repas.

Il est fixé, à la majorité, à **25€**.

La séance est levée à 17 H 15 et les participants remerciés pour leur présence.